

Pierre COLMAN

Membre honoraire de la C.R.M.S.F.

Professeur émérite de l'Université de Liège

Membre émérite de la Classe des Arts de l'Académie royale de Belgique

**Un champ clos
dans la Cité ardente :
le patrimoine bâti**

Une ville qui se veut plus que jamais « fine et belle » doit soigner son visage. Les choses vont en s'améliorant à cet égard et l'on ne saurait trop s'en réjouir. Mais le patrimoine bâti est encore trop souvent victime de décisions fâcheuses. Certaines sont dictées par la volonté de n'en faire qu'à sa tête, d'autres par le refus de revenir à un état aussi proche que possible de l'état premier, un refus obstiné dicté par l'exécration du « faux vieux », réaction excessive contre les errements d'hier et d'avant-hier¹.

Priorité est due aux lieux qui voient défiler des visiteurs armés de compétence et d'esprit critique. Entre le Grand Curtius et l'ancienne collégiale qui a hérité des « plus beaux fonts baptismaux du monde », au coin de Féronstrée et de la place Saint-Barthélemy, côté aval, une grosse maison bourgeoise a été trop longtemps laissée en triste état. La restauration qui se faisait attendre, je la rêvais *exemplaire*². Elle vient de s'achever (fig. 1). Elle me déçoit. Le balcon n'a pas été recréé ; c'eût été trop demander, sans doute. Les seuils des fenêtres au rez-de-chaussée sonnent faux. Les couleurs, sagement limitées au blanc et au gris moyen, ont été distribuées de contestable façon. Au rez-de-chaussée, refus du gris uniforme qui aurait mis les refends en valeur, de sorte que deux pierres d'angle posées en besace sont fâcheusement mises en évidence. Aux étages,

Fig. 1.- Maison de maître fraîchement restaurée au coin de Féronstrée et de la place Saint-Barthélemy. Le « mobilier urbain » gâche la vue, dans une indifférence quasi-totale. C'est pire ailleurs, bien pire, en particulier au Monument national à la Résistance.
© Pierre Colman.

Fig. 2.- Hôtel de maître sis rue Féronstrée n° 130.
© KIK-IRPA, Bruxelles.



¹ COLMAN Pierre (dir.), 1986, p. 7.

² COLMAN Pierre, 2014, p. 274-275 et fig. 6.

le blanc incorpore les frises des fenêtres au mur, mettant ainsi les corniches en apesanteur visuelle. Le jeu des couleurs déstructure aussi la corniche sommitale.

Les maisons du même genre en bon état de conservation sont encore relativement nombreuses à Liège, principalement place de Bronckart et dans ses alentours ; celle qui existait en Féronstrée au n° 130, à deux pas, a été démolie, mais la photothèque de l'IRPA en a une bonne photographie (fig. 2). Pourquoi s'abstenir de les prendre pour modèles ?

Un imposant bâtiment analogue construit à l'un des bouts de la rue Courtois, l'hôtel de Laveleye, s'est vu refuser de son côté l'harmonie en blanc et gris typique du néo-classicisme. Le choix s'est porté, regrettamment, sur le rouge, associé à un vert éphémère, dans un goût plutôt germanique.

Deux cas de plus dans la liste des dénaturations que j'ai voici peu déplorées³. Mais pas question de jeter les hauts cris. Revenir au vrai de la chose serait, sera aisé.

Le Théâtre royal, qui s'était inscrit dans la même lignée une génération plus tôt, est protégé par le classement, lui. La restitution à l'identique du jeu des couleurs s'imposait donc, en principe. Les décisions prises me laissent perplexe : du blanc à profusion et bien peu de gris. Mais c'est naturellement l'extension en hauteur qui capte l'attention. Son côté aérien a sans conteste de quoi séduire (fig. 3)⁴.

Le classement est bien souvent perçu de nos jours comme une brimade. Dans un monde ivre d'individualisme où a fait florès le slogan saugrenu *Il est interdit d'interdire*, cela n'a rien d'étonnant. L'orgueilleux bâtiment bourgeois sis au n° 42 du boulevard Piercot est classé ; sa porte cochère a néanmoins été remplacée voici peu d'une façon rigoureusement



Fig. 3.- Théâtre royal rénové : duo hardi !
Bureaux d'études A2RC, Origin, Architectes Associés S.A., Techniques Générales et Infrastructures S.A. © Georges De Kinder.

³ COLMAN Pierre, 2014, p. 263-275.

⁴ MARCHESANI Frédéric (dir.), 2012, p. 76-79 ; CHARLIER Sébastien et MOOR Thomas (dir.), 2014, p. 58 ; Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Liège 2.118 ».

Fig. 4.- Ancienne halle aux viandes :
fenêtres brutalisées.
© Ville de Liège.



inacceptable ; le maître de l'ouvrage a pris l'expression au pied de la lettre ; ainsi s'affiche en toute impunité un impudent témoin de l'affaiblissement de l'état de Droit⁵. De leur côté, les architectes ne supportent aucune entrave à leur créativité ; ils sont portés à réagir à la désapprobation avec une morgue de hidalgo.

Ce monde idolâtre par ailleurs la nouveauté, considérée par le commun des mortels comme bénéfique à tout coup, les cerveaux étant lavés par des moyens de pression capables d'annihiler le sens critique avec l'efficacité la plus redoutable. Le legs du passé est rangé dans les vieilleries. Cela ne lui promet rien de bon. Par bonheur, la coupe est pleine et la réaction est en marche.

Le « jeunisme » dans le vent est lié à cette obsession. Le rajeunissement ostentatoire ne fait pas meilleur effet sur un bâtiment vénérable que sur telle actrice de Hollywood ou tel homme politique transalpin. L'ancienne halle aux viandes ne se remet pas d'avoir été dotée de fenêtres à grands vitrages sans meneaux horizontaux (fig. 4)⁶.

L'espèce humaine, menacée d'auto-génocide intégral, devrait s'armer au plus vite d'instruments de contrôle des générateurs d'agressivité. Tout en s'appliquant en priorité aux *mass media* et aux manifestations sportives, ils auraient à censurer les créations architecturales, car elles sont génératrices de puissants messages subliminaux. Celles des nazis en disaient long assez. En un temps où elles faisaient florès,

⁵ COLMAN Pierre, 2012, p. 110-111 ; Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Liège 2.682 ».

⁶ BARNICH Anne, 1998, p. 18-25 ; CHARLIER Sébastien et MOOR Thomas (dir.), 2014, p. 80 ; Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Liège 2.298 ».



Fig. 5. - Façade de l'Émulation restaurée.
© François Brix.



Fig. 6. - Façades antagonistes du Théâtre de Liège : « geste fort », genre direct à l'estomac. À comparer avec la couverture du Carnet du patrimoine ad hoc (n° 106), significativement trompeuse.
© Pierre Colman.

Julien Koenig, prenant le contre-pied, a conçu pour l'Émulation une façade dont l'élégance désuète trompe Monsieur Tout-le-monde (fig. 5). Celle qui vient de s'accoler à elle lui inflige sa saillie démesurée, son obliquité marquée, ses angles durs, ses matériaux sans chaleur, sans le plus infime souci d'harmonisation⁷ (fig. 6). Elle a rendu patente l'inefficacité du classement. Elle a suscité une franche hostilité publique. Aurait-elle été plébiscitée en pays flamand ? Un audit de la *Koninklijke Commissie voor Monumenten, Landschappen van het Vlaams Gewest* balayerait l'assertion, j'en fais le pari. Plaise à celles et ceux qui ne sont pas gênés par la traumatisante dissonance d'imaginer la saillie et l'obliquité deux fois plus fortes. En couronnant sans la moindre réserve l'ensemble de l'intervention, le prix de l'urbanisme a mis dans le même sac le bon

⁷ Si j'avais eu voix au chapitre, j'aurais timidement suggéré de créer une rime plastique en paraphrasant les trois grandes arcades de l'avant-corps.

grain et la mauvaise graine⁸. Que n'y a-t-il au-dehors autant de subtilité qu'au-dedans⁹ !

Qu'il s'agisse de patrimoine architectural ou d'êtres humains, le nouveau venu qui se permet d'afficher un souverain mépris pour l'aïeul manque à la plus élémentaire courtoisie et génère de l'agressivité.

Mais la pyramide du Louvre ? Elle aurait certes fait l'unanimité contre elle si elle s'était collée à l'une des ailes néo-baroques de Napoléon III. Pei avait de l'espace, lui.

L'unanimité semble faite contre le croupion moderniste qui flanque depuis longtemps du côté de la rue Gérardrie l'ample façade classée du Grand Bazar de la place Saint-Lambert, beau plagiat de l'une de celles de la place Saint-Marc à Venise. Les nouvelles galeries récemment surgies du côté opposé ont bénéficié, elles, d'une attention adéquate aux formes et au rapport murs/vitrages.

Place Saint-Michel, deux nobles bâtisses anciennes, l'ancien hôtel de Bocholtz, qui a été victime d'une restauration passiste, et l'ancien hôtel d'Eldereren, alias Desoer de Solières, où le balancier des convictions est fatalement allé dans le sens opposé¹⁰, ont vu se dresser entre elles une protubérante cage de verre et de métal. Elle s'orne, pour comble de disgrâce, du gigantesque visage, peint de couleurs criardes, d'une *pin-up* enflammée (fig. 7).



Fig. 7.- Cacophonie existante place Saint-Michel. Avoir du respect pour la beauté au point de sacrifier des emplacements de parking ? Blackboulé !
© Pierre Colman.

⁸ Prix spécial du jury 2013, dans une confusion avec l'urbanisme et l'immobilier [CHARLIER Sébastien et MOOR Thomas (dir.), 2014, p. 48]. La photographie publiée sur le site Internet, prise sous l'angle le plus défavorable, est éloquente à souhait : son choix relève de l'inconscience.

⁹ *Le 15^e jour du mois*, septembre 2013 ; MAIROLT Madeleine, 2013, p. 202-214 ; CHARLIER Sébastien et MOOR Thomas (dir.), 2014, p. 72-73 ; Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Liège 2.762 ».

¹⁰ COLMAN Pierre (dir.), 1986, 4.1, p. 110-114 ; CHARLIER Sébastien et MOOR Thomas (dir.), 2014, p. 56 ; Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Liège 2.11 ».



Fig. 8.- Cacophonie promise au coin de la rue Forgeur et du boulevard Frère-Orban. L'important, c'est la vente ! chantent à l'unisson les promoteurs immobiliers.

© Pierre Colman.

Une cacophonie d'un autre genre s'annonce au coin de la rue Forgeur et du boulevard Frère-Orban. Il s'agira là d'une superposition, mais comme cela se verra de loin, ce sera à peine moins irritant. Un beau pastiche inspiré des châteaux de la Loire va échapper à la destruction, mais au prix de simplifications mutilantes, à en juger d'après l'image géante qui fait la réclame (fig. 8). Si c'est un succès financier, l'initiative fera tache d'huile, à commencer par les bâtiments du temps de Léopold II qui subsistent dans le voisinage.

Coiffer le vieux avec du neuf, notre *Alma mater* l'a fait quand elle a rendu vie à la partie basse de l'aile du quai Roosevelt. Elle y a mis une heureuse discrétion. Jamais elle ne substituera aux toitures de la place du 20 Août une extension assortie à celle du théâtre, je m'interdis d'en douter. J'ai pourtant un reproche à lui faire : lorsqu'elle a restauré la salle académique, rangée dans le patrimoine exceptionnel de Wallonie, celui des deux beaux chapiteaux ioniques de la façade arrière qui était à l'état de ruine s'est vu réduit à un affreux moignon.

Le siège du port autonome de Liège me console de mes chagrins¹¹. La référence à la Maison Curtius, sa voisine, est explicite, certes, mais on est à cent lieues d'un pastiche (fig. 9). Même association de la pierre et de la brique, rappel des médaillons ornementaux, mais percements différents à souhait. Aucune confusion n'est possible. C'est bien le fruit d'une invention « riche d'inspiration et de lyrisme ». Le projet moderniste qui n'a pas été accepté aurait moins bien vieilli, j'en suis persuadé.

Même esprit dans les extensions récentes du palais de justice et dans les bâtiments qui sont venus flanquer l'ancien hospice des incurables rue du Verbois et rue de l'Évêché¹².

Au bloc de béton qui s'est ventousé à l'aile ouest des cloîtres de la cathédrale, on ne refusera pas la bénédiction¹³. Ni à l'annexe futuriste du Musée



Fig. 9.- Port autonome et Maison Curtius : duo harmonieux.

© Pierre Colman.

¹¹ CHARLIER Sébastien et MOOR Thomas (dir.), 2014, p. 86.

¹² CHARLIER Sébastien et MOOR Thomas (dir.), 2014, p. 69 ; Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Liège 2.204 ».

¹³ CHARLIER Sébastien et MOOR Thomas (dir.), 2014, p. 68.

Fig. 10.- Galerie traversant le jardin du Grand Curtius : geste d'une force maîtrisée, quelque chose de zen.
© Ville de Liège.



de la Vie wallonne, en raison de sa localisation et de ses beaux jeux de reflets. Ni à la galerie vitrée qui traverse le cœur du Grand Curtius sans rien de l'arrogance de « l'aquarium » qui a failli se planter en ces lieux (fig. 10)¹⁴. Ni aux vitrages *up to date* qui ont contribué à sauver de la destruction un pastiche néo-gothique plein de charme, à découvrir rue des Vennes, au n° 191, naguère menacé d'être jugé inhabitable¹⁵. Ni même à l'aménagement en béton brut, d'une franchise fort proche de la brutalité, de la partie basse de la façade du 38 rue Pierreuse, qui ne perturbe pas l'alignement¹⁶.

Les joutes en champ clos, sous le signe de la tension entre le yang et le yin, je les ai vécues pendant un quart de siècle à la Commission royale des Monuments. Particulièrement mémorable fut le tête-à-tête avec Charles Vandenhove à l'hôtel Torrentius¹⁷. Les séduisantes croisées et le sacrifice du bel escalier du XVIII^e siècle m'ont fait vivre une situation cornélienne. *Architecture pour architecture*, c'est une sorte de cri de guerre ; ce pour-là est presque synonyme de contre. Offrir des croisées de bronze raffinées à de bien modestes maisons de la rue Hors-Château¹⁸, n'était-ce pas glisser un diamant au doigt d'une botteresse ? La vitrerie ésotérique mise en place au n° 13 de la rue Bonne-Fortune¹⁹ ne ravale-t-elle pas au rang d'encadrement effacé la façade classée veuve de ses châssis à petit bois ? Là où l'admiration est sans ambages, c'est au Balloir ; là, le bâti ancien n'avait pas grande valeur et l'accord avec l'émouvante vocation sociale des lieux est profond²⁰.

¹⁴ CHARLIER Sébastien et MOOR Thomas (dir.), 2014, p. 84-85.

¹⁵ *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie. Liège*, 2004, p. 358 (avec la pastille).

¹⁶ CHARLIER Sébastien et MOOR Thomas (dir.), 2014, p. 88.

¹⁷ COLMAN Pierre, BEKAERT Geert, BUREN Daniel, DEBRÉ Olivier, WUIDAR Léon, FOLVILLE Jacques, 1982 ; COLMAN Pierre (dir.), 1986, 4.4., p. 120 ; CHARLIER Sébastien et MOOR Thomas (dir.), 2014, p. 56 ; Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Liège 2.21 » et dossier « Pierre Colman 2013 ».

¹⁸ COLMAN Pierre (dir.), 1986, 4.8, p. 127-129 ; CHARLIER Sébastien et MOOR Thomas (dir.), 2014, p. 82-83.

¹⁹ Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Liège 2.84 ».


²⁰ CHARLIER Sébastien et MOOR Thomas (dir.), 2014, p. 108-109.

Au bout du compte, une brèche s'est ouverte dans une ligne de défense qui n'en méritait pas tant. Rien de plus emblématique que la métamorphose de la résidence de Jean Curtius en Féronstrée²¹, qu'il eût été aisé de refaire « à l'identique » d'impeccable façon.

Les divergences de vues ont maintes fois été fort vives. Jamais elles n'ont dégénéré en animosité. La compréhension et l'estime réciproques, la courtoisie et le respect mutuel fleurissaient aux réunions de la Commission. Puissent-elles s'épanouir de nouveau dans la Cité ardente !

Les disputes trouvent à se nourrir dans la Charte de Venise. Le mot-clé de l'article 9, *complément*, se prête à des interprétations contradictoires. Il est synonyme d'addition au bâti premier, tel que le portail maniériste de Saint-Jacques, dont les sectateurs obtus de l'unité de style réclamaient la destruction, soit dit en passant. Il ne vise aucunement les renouvellements, qu'il s'agisse d'enduits, de parements²², de châssis de fenêtre, de remplacements, de contreforts, voire de toute une façade. Vivement un *aggiornamento* porteur d'apaisement !

Bibliographie

- BARNICH Anne, « La restauration de la halle aux viandes » dans *Chroniques d'archéologie et d'histoire du pays de Liège*, t. 1, n° 3, 1998, p. 18-25.
- CHARLIER Sébastien et MOOR Thomas (dir.), *Guide. Architecture moderne et contemporaine. 1895-2014. Liège*, [Bruxelles], 2014.
- COLMAN Pierre, BEKAERT Geert, BUREN Daniel, DEBRÉ Olivier, WUIDAR Léon, FOLVILLE Jacques, *Architecture pour architecture, Hôtel Torrentius, Lambert Lombard 1565, Charles Vandenhove 1981*, Bruxelles, 1982.
- COLMAN Pierre (dir.), *La restauration des monuments à Liège et dans sa province depuis 150 ans*, cat. exp., Liège, 1986.
- COLMAN Pierre, « Arrêt sur image » dans *Chronique de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 6, n° 352, 2012, p. 110-111.
- COLMAN Pierre, « Regard critique sur des briques » dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 118, 2014, p. 263-275.
-  *Le 15^e jour du mois*, n° 226, septembre 2013.
- MAIROLT Madeleine, « Le nouveau Théâtre de Liège » dans *Chronique de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 6, n° 357, 2013, p. 202-214.
- MARCHESANI Frédéric (dir.), *Le Théâtre de Liège*, Namur, 2012.
- Patrimoine architectural et territoires de Wallonie. Liège*, Sprimont, 2004.

²¹ COLMAN Pierre (dir.), 1986, 3.4, p. 90-95 (voir aussi p. 11 et *erratum*) ; CHARLIER Sébastien et MOOR Thomas (dir.), 2014, p. 84-85 ; Liège. Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Liège 2.10 ».

²² Il me souvient d'une visite guidée de la cathédrale de Milan : *plus une seule pierre ancienne à l'extérieur* a déclaré sans ciller l'architecte-restaurateur qui pilotait le groupe... Monique Merland m'a secondé sans lassitude cette fois encore : je ne saurais trop la remercier. La mise au point du présent article a fait de moi l'obligé de Carole Carpeaux.